

NOTICE DE PRESENTATION DU PROJET – PC4

La présente demande concerne une régularisation de serres de production horticoles et leurs annexes.

Ces surfaces ayant été construites entre 2003 et 2009 suivant les besoins de la production

1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants :

Le projet est situé sur la commune de Courlay (79), Lieu-dit « Les Bardonnieres ».

Le terrain comprend actuellement plusieurs serres horticoles.

Les parcelles voisines et les zones libres du site sont composées de champs et de prairies.

L'accès des véhicules, se fait par le chemin rural de la Fontaine aux Bardonnieres .

2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :

a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé :

Il n'est pas prévu de modifications du terrain. L'implantation des serres a nécessité des travaux de terrassement en plateforme.

b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants :

Du fait d'une topographie marquée du terrain (+190.26 à +175.88m), les serres sont implantées sur de multiples plateformes réalisées dans un souci de limiter les terrassements.

Les serres sont de types « tunnel » et de type toiture deux pans.

c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain :

Il n'a pas été réalisé de modifications en limite de terrain.

d) Les matériaux et les couleurs des constructions :

Les principaux matériaux et finitions des serres, sont :

- Eléments de couverture translucides (verre, polycarbonate clair ou bâche plastique transparente) et ponctuellement bac acier ton vert clair et tuiles orangées tons mêlés.

- Structures (principalement en acier galvanisé ton gris zinc)

- Bardage acier prélaqué tons bleu foncé et gris, toiles perforées tons gris foncé et vert foncé.

- Portails et portes tons gris et blanc

e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer :

Il n'a pas été réalisé de modifications des espaces libres restants.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.

Il n'a pas été réalisé de modifications des accès. Des voies de circulations en enrobé ont été réalisées entre serres et une zone de stationnement implantée à l'entrée.

Réseaux :

Les réseaux : (électricité, eau, téléphonie) ont été réalisés au fur et à mesure des constructions.

L'assainissement individuel sera remis aux normes suivant l'étude de filière jointe.

Des bassins de récupération des eaux pluviales seront redimensionnées ou créées suivant les modalités de l'étude d'impact.

Sécurité incendie :

La voirie permet un accès aisé aux bâtiments.

Projet relevant des établissements recevant du public

Les bâtiments ne sont pas ouverts au public.

Attestation thermique

Une zone de bureaux construite en 2003 est chauffée et n'a pas fait l'objet d'une étude thermique particulière.



*Aude Simonneau,
Architecte DPLG, SFER*